

**SOLHYDGROUT HS-PARTIE B****SECTION 1: IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit</b>	SOLHYDGROUT HS-PARTIE B
<b>Autres moyens d'identification</b>	SOL-GROUT-HS-B
<b>Usage recommandé</b>	Durcisseur de résine d'epoxy de revêtement.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utiliser avec la partie A ( Résine) de ce produit.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249, <a href="http://www.lafarge.ca/en/bmq-solutions">www.lafarge.ca/en/bmq-solutions</a>
<b>Identificateur du fournisseur</b>	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249, <a href="http://www.lafarge.ca/en/bmq-solutions">www.lafarge.ca/en/bmq-solutions</a>
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Heures / 7 Jours CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours
<b>Numéro de la FDS</b>	0199

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

**Classification**

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Corrosion cutanée - catégorie 1C; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1B; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

**Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer

Identificateur du produit : SOLHYDGROUT HS-PARTIE B

FDS No.: 0199

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 01 de 06

la peau à l'eau/se doucher.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Peut poser un danger pour la santé dans des espaces confinés.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Isophorone diamine	2855-13-2	>63	
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)	84852-15-3	>48	
Alcool de benzyle	100-51-6	>28	

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

##### **Contact avec la peau**

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### **Ingestion**

NE PAS FAIRE VOMIR consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### **Commentaires sur les premiers soins**

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

En cas de contact avec les yeux : Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané. La vapeur irrite ou brûle aussi la peau. Peut causer des cicatrices permanentes. En cas de contact avec la peau : une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. En cas d'inhalation : peut causer une irritation modérée à sévère. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Organes cibles**

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

##### **Instructions particulières**

Sans objet.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Identificateur du produit : SOLHYDGROUT HS-PARTIE B

FDS No.: 0199

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 02 de 06

Troubles des yeux, troubles respiratoires, asthme. Peut causer de la sensibilization de la peau.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

#### Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

### Dangers spécifiques du produit

Peut s'accumuler en quantités dangereuses au plafond et à la partie supérieure des espaces clos, ce qui crée un risque pour la santé. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Utiliser Bunker gear and une protection respiratoire (SCBA).

Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.).

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

### Précautions relatives à l'environnement

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Ne pas avaler. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a présence de poussière ou vapeurs n'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation).

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé, frais. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Identificateur du produit : SOLHYDGROUT HS-PARTIE B

FDS No.: 0199

Page 03 de 06

Date de préparation le 16 mai, 2016

## Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Alcool de benzyle	10 ppm					

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Éviter de respirer les vapeurs.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. When ventilation is inadequate porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore claire.
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	< 120 °C (248 °F) (méthode non spécifiée)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Tension de vapeur	0.05 mm Hg
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Controlled polymerizations when mixed with the part A of this material.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : chaleur. Voir « Produits de décomposition dangereux ».

### Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosive liquid les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Isophorone diamine		1030 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	1840 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)
Alcool de benzyle	> 1000 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1360 mg/kg (souris)	2000 mg/kg (lapin)
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)		307 mg/kg (souris mâle)	2040 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer des dommages à la cornée ou de la cécité symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être nocif irritation du nez et de la gorge. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

#### Absorption par la peau

Peut être nocif peut entraîner une sensibilisation.

#### Ingestion

Peut être nocif Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

### Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

### Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Alcool de benzyle	10 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)			

### Persistance et dégradation

On considère qu'il ne se dégrade pas rapidement, parce qu'aucune donnée relative à sa dégradabilité n'est accessible.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : SOLHYDGROUT HS-PARTIE B

FDS No.: 0199

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 05 de 06

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1760	Corrosive liquid N.O.S. ((Triethylenetetramine))	8	II

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Tous les ingrédients sont inscrits sur DSL (inventaire).

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** BMQ SOLUTIONS

**Numéro de téléphone** 877-276-7249

**Date de préparation** le 16 mai, 2016

**Date de la plus récente version révisée** le 16 mai, 2016

### Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer  
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health  
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

### Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

### Avis

Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

Identificateur du produit : SOLHYDGROUT HS-PARTIE B

FDS No.: 0199

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 06 de 06